



# Communiqué

Communiqué de presse de la fédération UNSA des métiers de l'Éducation

## **Report des mesures salariales de PPCR Une rupture inacceptable des engagements de l'État**

*En reportant d'un an à partir du 1er janvier 2018 les revalorisations issues du protocole parcours professionnel, carrière, rémunérations (PPCR), le gouvernement rompt les engagements pris par l'État employeur pour ses agents.*

*Pour l'UNSA Éducation cette décision est totalement injuste et inacceptable.*

*En outre, elle ne figurait pas dans le programme du Président de la République.*

*Il s'était même engagé à revaloriser le pouvoir d'achat des fonctionnaires.*

*Concrètement, la rémunération des fonctionnaires va baisser en janvier prochain. Elle sera diminuée par la hausse des cotisations retraites, à laquelle s'ajoute le gel du point d'indice, le rétablissement du jour de carence et une compensation a minima de la CSG.*

*Les personnels des ministères éducatifs vont être particulièrement touchés par ces décisions.*

*L'UNSA Éducation appelle l'ensemble des agents à rester mobilisés en signant la pétition : [Salaires et carrières : l'État doit respecter ses engagements !](#) pour agir et s'opposer à cette décision injuste.*

**Ivry sur Seine, le 17 octobre 2017**

**Laurent ESCURE**  
**Secrétaire général de l'UNSA Éducation**